



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

■ **AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 23-37907**

Date d'envoi au service éditeur : 21/03/2023

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 22/03/2023 au 02/05/2023

Avis de concession

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Mercredi 22 Mars 2023

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis rectificatif
- > Créer un résultat de concession
- > Créer un avis d'annulation



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : **25**
Annonce No **23-37907**

I. II. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

- I.1) **NOM ET ADRESSES**
Commune de Deluz, Deluz, F, Courriel : commune.de.deluz@wanadoo.fr, Code NUTS : FRC21
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>
Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>
- I.3) **COMMUNICATION**
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :
par voie électronique via : <http://www.marches-securises.fr>
- I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**
Autorité régionale ou locale
- I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**
Services généraux des administrations publiques
- I.6) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

SECTION II : OBJET

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
II.1.1) **Intitulé :** Gestion d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaire et extra-scolaire.
Numéro de référence :
II.1.2) **Code CPV principal :**
Descripteur principal : 92331210
Descripteur supplémentaire :
II.1.3) **Type de marché**
Services
II.1.4) **Description succincte :**
II.1.5) **Valeur totale estimée :**
Valeur hors TVA : 550 000 euros
II.1.6) **Information sur les lots :**
Ce marché est divisé en lots : non
Mots descripteurs : Délégation de service public, Prestations de services
- II.2) **DESCRIPTION**
II.2.1) **Intitulé :**
Lot n° :
II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 92331210
Descripteur supplémentaire :
II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRC21
Lieu principal d'exécution : 25960 Deluz
II.2.4) **Description des prestations :** Les missions confiées au Concessionnaire doivent être assurées selon les lois et la réglementation en vigueur. Dans le cadre de la concession de service public pour la gestion d'ALSH et d'un projet d'animation Enfance / Jeunesse, la commune confie au Concessionnaire les missions suivantes : - la gestion administrative et l'organisation pédagogique de l'accueil de loisirs sans hébergement sur les temps périscolaire et extrascolaire ; - l'organisation d'un projet Enfance en partenariat avec l'école autour de thématiques communes telles que les fêtes de Noël journée de l'enfance, journée de l'environnement etc.
II.2.5) **Critères d'attribution**
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché
II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 550 000 euros
II.2.7) **Durée de la concession**
Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Délégation de service public, Prestations de services

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Pour les entreprises, un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait K-bis) ou document équivalent ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Pour les associations, un récépissé de la déclaration en préfecture et tout document attestant des pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la commande publique. Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 du Code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la commande publique, sont exacts ; Qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des trois dernières années, d'une sanction de réiliation ou d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à ses obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. Tout document permettant de démontrer que le candidat détient les qualifications professionnelles nécessaires à l'exercice de l'activité déléguée. Les justificatifs nécessaires à l'appréciation de la régularité de sa situation en ce qui concerne, les aspects fiscaux et sociaux (impôts, TVA, cotisations sociales) – arrêté du 22 mars 2019. Si le candidat est soumis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, justification d'habilitation à poursuivre l'activité pendant la période prévisible d'exécution du contrat de concession. Les documents attestant du respect de l'obligation des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 L. 5212-4 du code du travail. Copie jugements en cas de redressement judiciaire

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées**III.2) Conditions liées à la concession****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :**III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession****III.2.4) Concession éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

2 mai 2023 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon Cedex 3, 25044, Besançon Cedex 3, F, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1 rue du Préfet Claude Erignac, 54038, Nancy Cedex, F

VI.4.3) Introduction de recours :**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon Cedex 3, 25044, Besançon Cedex 3, F, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 mars 2023

Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21250197700012

Libellé de la facture : Commune de Deluz grande rue, F-25960 Deluz.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 2 mai 2023

Objet de l'avis : gestion d'accueils de loisirs sans hébergement (alsh) périscolaire et extra-scolaire.

Nom de l'organisme : Commune de Deluz

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

